Zeitschrift: Bildungsforschung und Bildungspraxis : schweizerische Zeitschrift für Erziehungswissenschaft = Éducation et recherche : revue suisse des sciences de l'éducation = Educazione e ricerca : rivista svizzera di scienze dell'educazione

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Bildungsforschung

Band: 9 (1987)

Heft: 2

Artikel: La recherche en éducation dans notre pays : quel avenir ?

Autor: Poglia, Edo

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-786357

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La recherche en éducation dans notre pays: quel avenir?

Edo Poglia

Prévoir c'est difficile, ... en particulier pour l'avenir..., et c'est encore plus difficile s'il s'agit des sciences de l'éducation, ... spécialement en Suisse.

C'est néanmoins ce qu'une Commission ad hoc de la SSRE a tenté de faire, dans le cadre de l'exercice dit de «Détection avancée pour la politique de la recherche» lancé par le Conseil Suisse de la Science. Ce texte résume les résultats auxquels ce projet a abouti. Après avoir rapidement brossé un tableau de la situation actuelle des sciences de l'éducation en Suisse (institutions, personnes, financement), il présente les prévisions de développement des SE pour les 5 à 10 prochaines années, en mettant l'accent en particulier sur les thèmes et problématiques de recherche.

Les objectifs de développement adoptés par la SSRE complètent ce tableau.

1. La recherche en éducation

1.1. Qu'est-ce que la «recherche en éducation»

Les termes de «recherche en éducation» et de «sciences de l'éducation» sont assez nouveaux en Suisse. Si ces deux termes n'ont pas pu s'implanter plus rapidement et définitivement dans les milieux éducatifs, c'est, entre autres, qu'ils entraient en compétition avec celui de «pédagogie» qui, historiquement, avait réussi à couvrir non seulement les pratiques éducatives multiformes, mais aussi les réflexions et les recherches sur celles-ci. Actuellement il semble admis que le terme de «recherche en éducation» puisse englober celui de «recherche pédagogique», voire de «pédagogie». En effet, le premier terme est plus large que les deux autres, soit au niveau de l'objet de la recherche (ex.: élargissement à la planification, à l'économie de l'éducation), soit à celui des méthodes adoptées (accent marqué sur les méthodes empiriques outre que sur les approches normatives).

La recherche en éducation est constituée par un ensemble d'activités scientifiques concentrées sur un objet qu'il s'agit d'étudier et, le cas échéant, d'améliorer: l'éducation. Ceci au moyen d'approches et de méthodes propres à de multiples disciplines (pédagogie, psychologie, sociologie, etc.).

Globalement de l'avis des chercheurs suisses[1] dans une *situation idéale* les contributions[2] de la pédagogie, de la psycho-pédagogie, de la didactique, de la psychologie, de la sociologie, de l'éducation comparée et de la méthodologie devraient être centrales pour les sciences de l'éducation, mais celles de l'éthique, de la philosophie, de la planification, de la politologie, de l'économie, de l'histoire et même de la médecine devraient aussi être très substantielles. La contribution du droit est réputée utile, sans plus.

Selon les mêmes personnes, les fonctions essentielles de la recherche en éducation devraient (idéalement) être les suivantes:
- décrire et analyser les réalités éducatives
- les «expliquer» (ex. mettre en évidence les causes)
- évaluer le fonctionnement des systèmes éducatifs
- y détecter les situations problématiques
- contribuer à l'expérimentation de situations nouvelles (ex. innovations, projets-pilotes)
- évaluer les effets de ces expérimentations
- préparer les décisions en matière d'éducation (planification).

D'autre part, l'utilité des fonctions suivantes a aussi été reconnue:
- élaborer des prévisions quant au développement de l'éducation
- contribuer directement au bon fonctionnement du système éducatif.

Par contre, d'autres fonctions trouvent moins de soutien chez les chercheurs:
- fixer les buts et les objectifs de l'éducation et
- montrer comment celle-ci devrait être.

Les aspects normatifs de la recherche en éducation semblent donc avoir perdu, pour les chercheurs actuels, la prégnance qu'ils avaient dans le passé.

1.2. Les chercheurs en éducation[3]

On peut distinguer deux types d'institutions s'adonnant à la recherche en éducation: d'une part les institutions universitaires (les instituts de pédagogie, de psychologie, de sociologie, etc.). Leur tâche essentielle étant la formation des étudiants, la recherche ne peut qu'être considérée comme activité subsidiaire. De plus, pour certaines de ces institutions (psychologie, sociologie), l'éducation ne constitue qu'un des objets de recherche parmi d'autres.

Globalement, on peut donc dire que les institutions universitaires font de la recherche en éducation «entre autres» ou «de temps en temps».

D'autre part les institutions internes aux administrations cantonales, intercantonales et fédérales (auxquelles nous ajoutons quelques institutions privées ou semi-privées). Ici la difficulté de repérer qui fait de la recherche découle

du fait que les tâches de ces institutions sont multiples: administratives, de planification, de conseil pédagogique, de développement de moyens d'enseignement, etc.

Globalement, le nombre des institutions ayant une activité de recherche en éducation est assez important: 56, mais il serait faux d'en déduire une très forte implantation de la recherche en éducation en Suisse. En effet, des estimations de la SSRE, que certains d'ailleurs qualifient d'optimistes, font état d'une capacité complexive d'environ 200 emplois de chercheurs à plein temps, répartis de la manière suivante:

Type d'institution	nombre d'institutions	nombre d'emplois à plein temps
- universitaires	32	111
- internes aux administrations (ou écoles publiques)	19	82
- privées ou semi-privées	5	18

D'autres estimations de même source font état d'un «noyau dur» de 100 chercheurs en éducation, faisant régulièrement de la recherche et pour une part importante de leur temps de travail.

Autour de ce noyau on trouverait une nébuleuse de 1000 personnes ayant participé au moins une fois sur 10 ans à une activité de recherche en éducation (ex. lors d'un travail de doctorat, voire de licence).

Globalement nous estimons donc - mais l'estimation est très grossière - que environ *350 à 450* personnes exercent des activités de recherche en éducation dans les institutions précitées. Ces personnes vouent en moyenne *1/3* de leur activité professionnelle à la recherche éducative.

1.3 Un modèle du fonctionnement de la recherche en éducation en Suisse

Afin d'ancrer le plus possible les prévisions de développement des SE dans la réalité, il est avant tout nécessaire de clarifier les mécanismes qui amènent les chercheurs potentiels en éducation à entreprendre des recherches et des recherches d'un certain type.

Le *modèle* qui semble le plus approprié pour décrire ces mécanismes en Suisse est celui d'un *marché* sur lequel se rencontrent des *demandes* et des *offres de recherche:*

Les «demandes de recherche»

En résumant on peut dire que ces «demandes» (impliquant des questions plus ou moins précises, des demandes de «recettes», de techniques, etc.) proviennent:

- des responsables politiques et administratifs et des planificateurs de l'éducation
- des enseignants (en particulier leurs associations)
- des différents milieux intéressés à l'éducation, bien que non directement concernés du point de vue professionnel (parents, milieux s'occupant du développement régional et local, églises, milieux économiques, etc.)
- de la division IV du FNSR (PNR)
- de la division I du FNSR
- des institutions universitaires
- des institutions privées de promotion de la recherche.

Ces demandes sont, ou non, directement liées à des financements.

Les «offres de recherche»

Les offres de recherche proviennent des chercheurs potentiels. Elles correspondent aux recherches qu'ils souhaiteraient mener s'ils étaient libres de tout conditionnement financier, d'infrastructure et d'organisation etc.

La rencontre entre offre et demande

Les recherches effectivement financées et exécutées résultent de négociations entre les offres et les demandes décrites ci-dessus.

La figure 1 nous permet de donner une idée des flux financiers qui résultent des négociations abouties.

Fig. 1: Financement de la recherche en éducation: total de 1976 à 1983 (Mio.)

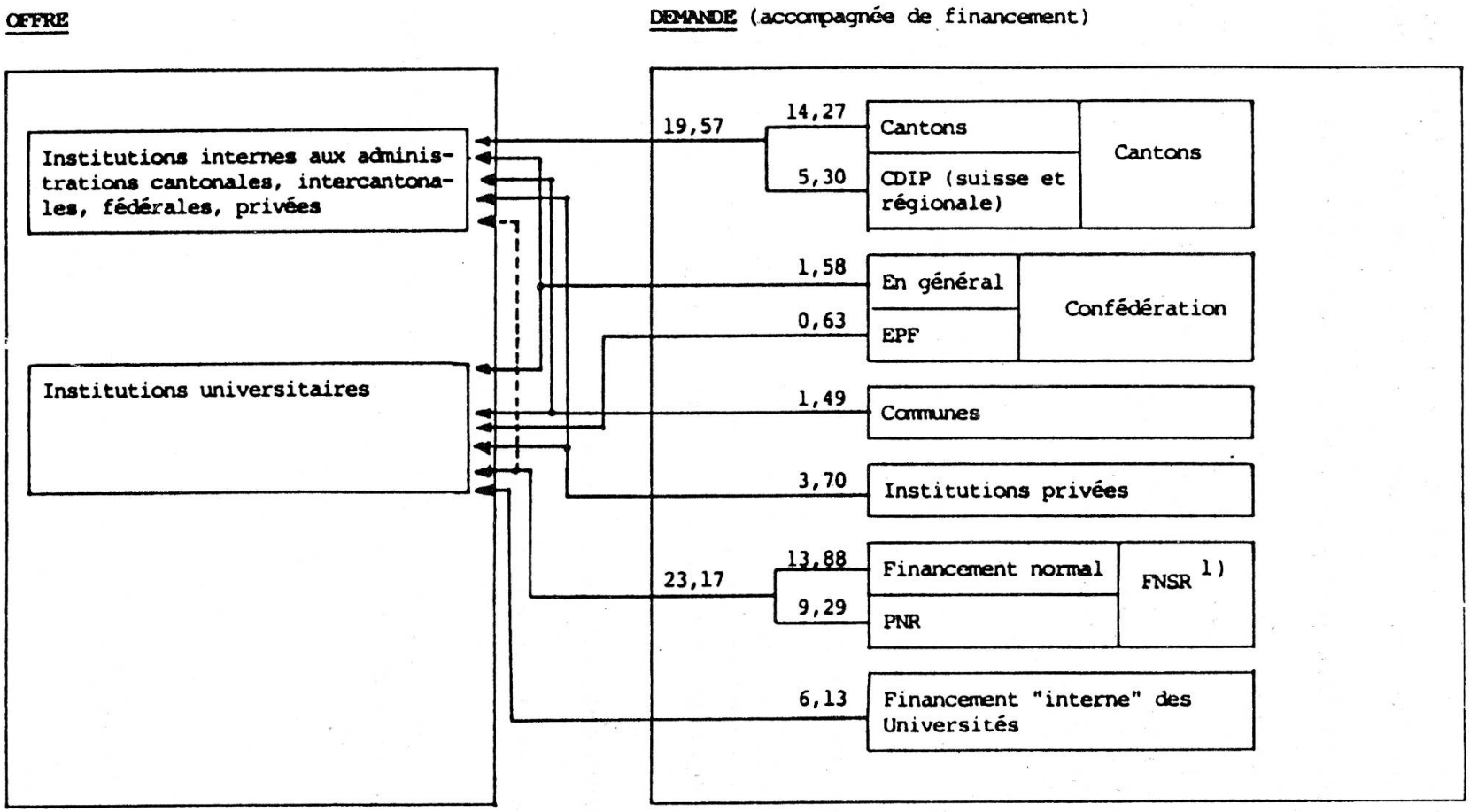

Source: SSRE, Matériels pour un plan de développement, Aarau, 1985.

1.4 Les thèmes et problématiques de recherche sur lesquels travaillent actuellement les chercheurs en Suisse

Dans la figure 2 nous avons synthétisé la situation actuelle, telle qu'elle ressort de «l'Enquête permanente» que mène le Centre suisse pour la coordination de la recherche en éducation de Aarau.

Fig. 2: Image de la recherche actuelle en SE
(recherches prises en considération: celles annoncées au Centre de 1980 à 1985)

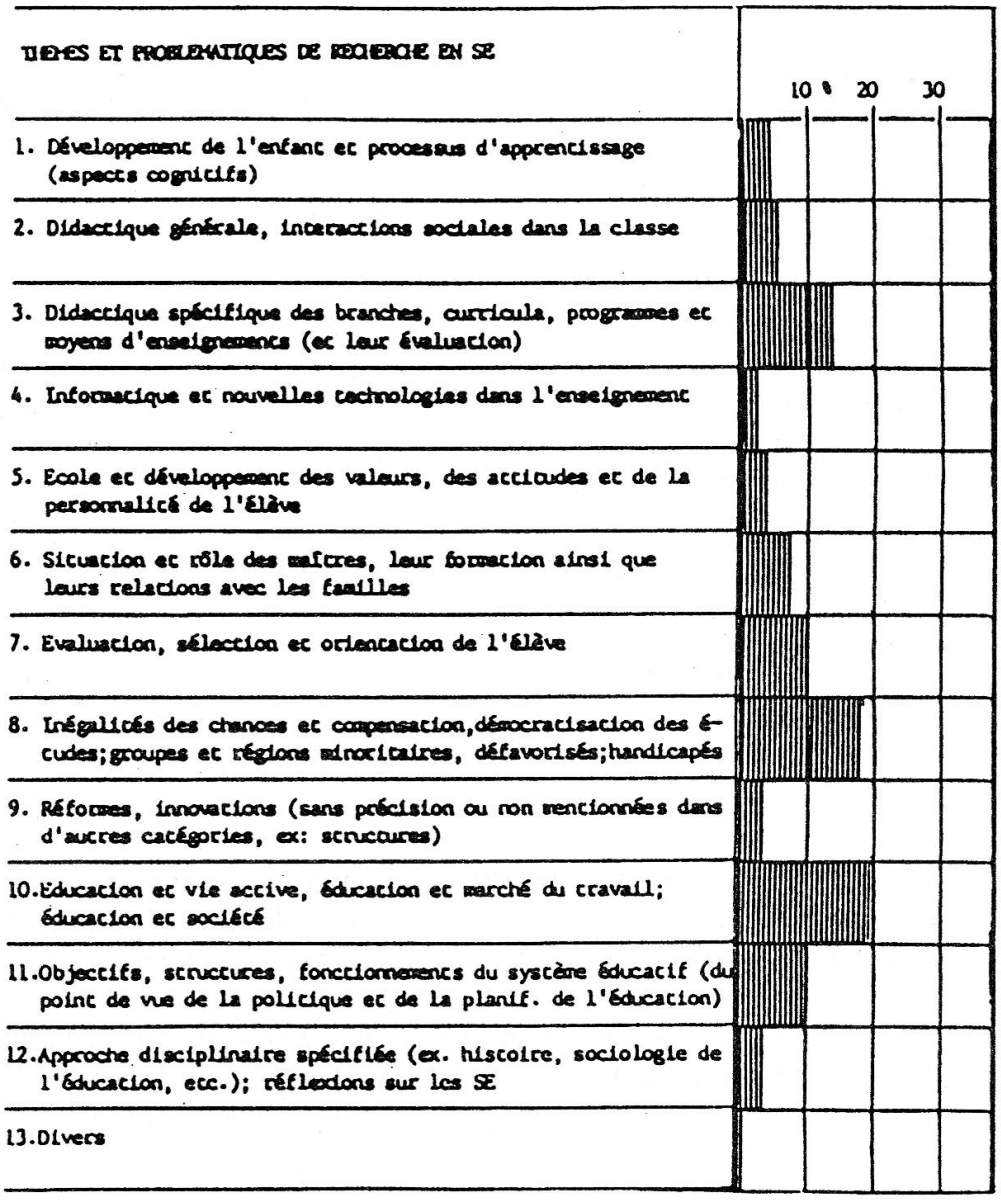

2. Les buts et les méthodes de l'exercice DAPR pour les sciences de l'éducation

2.1. Buts

La tâche de détecter les crénaux les plus intéressants et efficaces pour la recherche des années à venir, qui est l'objectif essentiel de cet exercice de «détection avancée» est lié à des difficultés particulières en sciences de l'éducation.

Nous avons donc renoncé à prévoir quels seront ces «créneaux efficaces de recherche» pour nous borner à tenter de prévoir «quels seront les thèmes et problématiques» (plus un rapide coup d'oeil sur les méthodes) sur lesquels travailleront les chercheurs suisses en éducation dans un proche avenir.

Afin que les prévisions puissent avoir une certaine efficacité du point de vue de la politique de la recherche, nous avons confronté ces *tendances de développement* de la recherche avec les *objectifs* que la «Société suisse pour la recherche en éducation» a posés pour le développement des SE dans les prochaines années.

L'horizon temporel choisi pour ces prévisions et ces objectifs se situe entre *5 et 10 années.* La limite inférieure nous semble constituer le délai minimum pour que des interventions de politique de la recherche puissent commencer de porter leurs premiers fruits. Au-delà de la limite supérieure, les prévisions deviennent, dans ce domaine, très aléatoires.

2.2. Méthodes

Pour mettre sur pied les prévisions de développement de la recherche dans les prochaines 5 à 10 années, nous avons procédé par deux méthodes différentes:

Méthode A

Le développement de la recherche en éducation est largement fonction de l'évolution des offres et des demandes précitées. Nous avons donc tenté de détecter l'évolution de ces facteurs pour les prochaines années:

a) Pour prévoir *l'évolution des «demandes de recherche en éducation»* des informations ont été recueillies (au moyen d'une enquête par questionnaire) auprès de tous les chercheurs et de certains praticiens de l'éducation afin de:
   - estimer les demandes actuelles
   - estimer les demandes dans 5 à 10 ans
   - prévoir les problèmes éducatifs qui deviendront urgents dans quelques années, et qui pousseront certains praticiens à recourir à la recherche

- prévoir les contenus des grands débats d'idées sur l'éducation
- insérer les demandes de praticiens suisses dans ce qui se passe dans d'autres pays (ceci au moyen d'indications sur ce type de demandes dans les pays de l'OCDE).

b) *Pour prévoir l'évolution des «offres de recherche»* nous avons:
- interrogé les chercheurs concernant leurs souhaits de recherche pour l'avenir
- tenté de faire ressortir les motivations essentielles qui les poussent à faire de la recherche dans tel ou tel type
- sondé l'appréciation des chercheurs concernant les secteurs de recherche sur lesquels on a trop peu ou trop investi jusqu'à présent
- tenté de saisir l'influence qu'exerceront des recherches menées à l'étranger sur les offres de recherche des chercheurs suisses (effet d'entraînement).

c) *Nous avons ensuite estimé l'évolution de la recherche* par la confrontation entre ces offres et ces demandes, tenant compte, en partie, des conditions dans lesquelles les négociations actuelles se réalisent.

Méthode B

Nous avons *demandé aux chercheurs* eux-mêmes *d'estimer le développement probable* de la recherche en éducation en Suisse. Nous avons ensuite comparé la connaissance que possèdent les chercheurs des recherches réalisées récemment en Suisse, avec les informations à ce sujet recueillies régulièrement par le Centre suisse de coordination pour la RE de Aarau et nous avons «corrigé» les prévisions des chercheurs en tenant compte des distorsions entre leur vision de la réalité présente et les données que nous considérons comme «réalistes» du Centre de Aarau.

Les prévisions finales résultent de la combinaison des résultats de ces deux méthodes A et B (qui donnent, en l'occurrence, des résultats assez semblables).

Les *objectifs de développement* que nous présentons ici sont ceux de la SSRE. Leur choix résulte donc des options de son Conseil et de l'Assemblée générale.

3. Les prévisions de développement des SE pour les prochaines 5 à 10 années

3.1. Prévisions concernant le volume global de la recherche

Pour les prochaines années on peut prévoir que le volume total de la recherche demeurera relativement stable, à condition que d'autres PNR (ex. informatique) puissent suppléer à ceux arrivés à leur terme.

3.2. Prévisions concernant les méthodes de la recherche

Les chercheurs en éducation ont marqué une certaine préférence pour les méthodes qualitatives par rapport à celles quantitatives. Ils prévoient que le rapport entre l'emploi des deux types de méthodes, aujourd'hui largement favorable à celles quantitatives, se renversera dans les prochaines années.

3.3. Prévision concernant les thèmes et problématiques de recherche

1. L'augmentation observée ces dernières années, du volume, actuellement déjà important, des recherches portant sur «les relations entre *éducation et vie active* (formation professionnelle, marché du travail, nouvelles compétences nécessaires en raison de l'évolution du travail, etc.) et plus généralement entre *éducation et société* (vie culturelle, sociale, civique, développements au niveau de la jeunesse, des personnes âgées, des femmes, etc.)» devrait se poursuivre.[4]
2. Les recherches concernant «l'application de l'*informatique* et d'autres technologies nouvelles à l'éducation» vont sûrement connaître un accroissement très significatif et atteindre un volume important.
3. Le volume des recherches portant sur «les objectifs, les structures et le fonctionnement du système éducatif du point de vue de la *planification et de la politique de l'éducation*» devrait avoir une tendance à l'expansion et se situer finalement à un niveau assez élevé.
4. Il paraît difficile de faire des prévisions concernant le volume (actuellement important) des recherches sur «*les inégalités des chances éducatives* et leur compensation (cf. groupes ou régions défavorisés, minoritaires, handicapés)». Nous pensons néanmoins que le fléchissement prévu par les chercheurs dans ce domaine sera moins marqué dans la réalité et que le volume de ces recherches demeurera assez important.
5. Nous devrions assister à un certain développement des recherches sur «*la didactique générale et sur les interactions sociales au sein de la classe», qui se situeront à un niveau non négligeable.*
6. Un tassement des recherches (volume actuel assez important) portant sur «les *didactiques spécifiques aux différentes disciplines, sur les curricula, les programmes, les moyens d'enseignement* (traditionnels)» devrait intervenir, bien que les besoins des politiques éducatives assureront probablement le maintien d'un volume non négligeable.[5]
7. Les recherches sur la «*situation et le rôle des maîtres, leur formation et leurs relations avec les familles*» se maintiendront à un niveau non négligeable.
8. Les recherches sur «*l'évaluation, la sélection et l'orientation de l'élève*», dont le volume est aujourd'hui loin d'être négligeable, risquent de subir un fléchissement.
9. Les recherches sur «les relations entre (les aspects cognitifs du) *développement de l'enfant et les processus d'apprentissage*», celles sur «les relations entre *école et développement des valeurs*, des attitudes et de

la personnalité de l'élève» ainsi que celles sur «les *réformes, les innovations* (en particulier de structure)» resteront probablement à leur volume actuel relativement modeste.

10. Il est par ailleurs possible que certains thèmes qui alimentent actuellement les débats sur la scène internationale, puissent trouver à l'avenir un écho plus favorable en Suisse qu'actuellement.[6]

Fig. 3: Evolution des sciences de l'éducation dans les 5 à 10 prochaines années. Prévisions globales et comparaison avec la situation actuelle

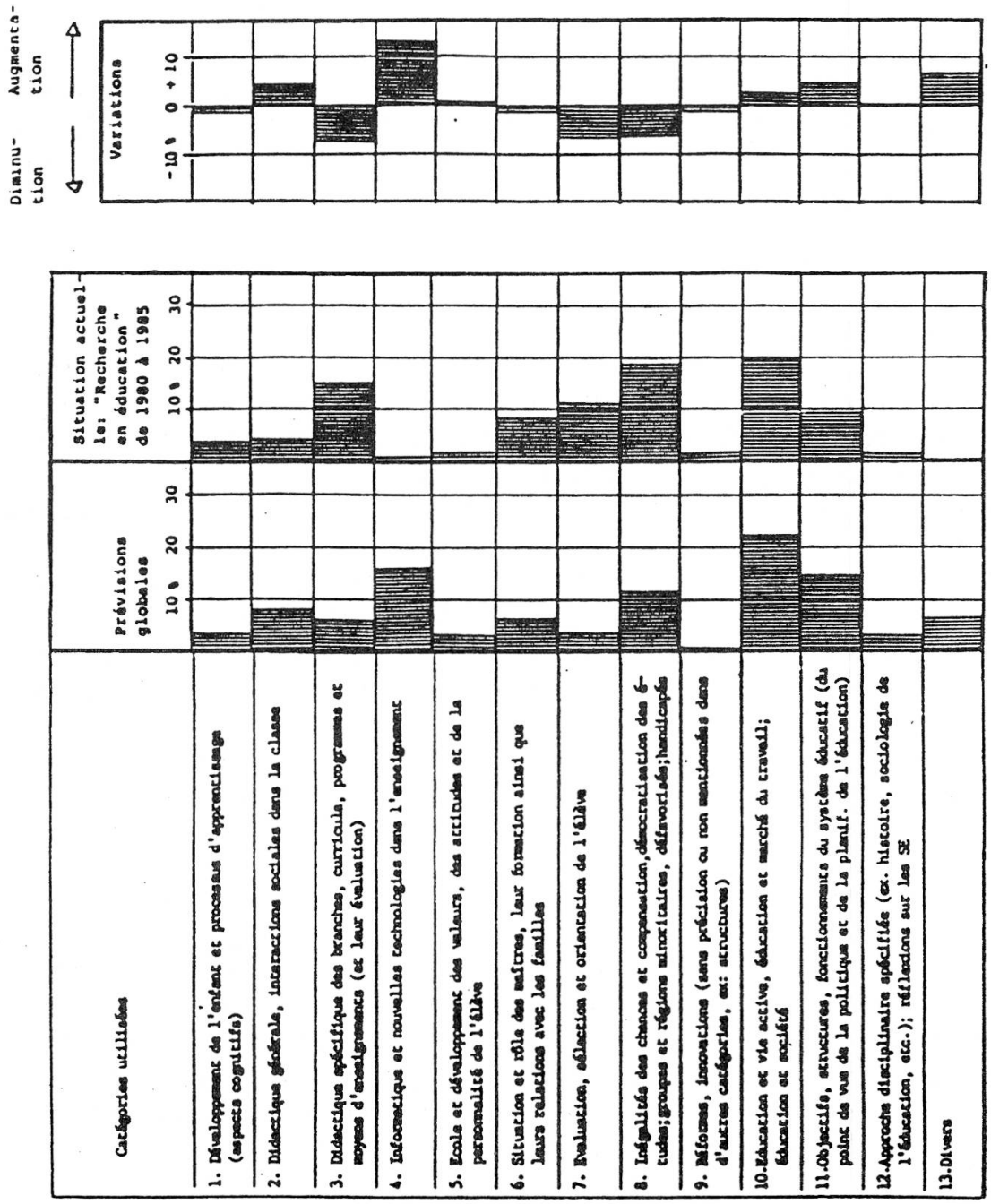

4. Les objectifs de développement[7]

La SSRE est convaincue qu'un système de «détection avancée» acquiert tout son sens seulement s'il est accompagné d'interventions (par ex. au niveau fédéral) aptes à corriger certaines des tendances d'évolution considérées comme peu souhaitables parce que non conformes aux objectifs poursuivis.

Concernant ces derniers, la SSRE est de l'avis que les chercheurs eux-mêmes doivent participer activement à leur fixation. Elle pose donc pour le développement des sciences de l'éducation dans les 5 à 10 prochaines années *les objectifs suivants:*

4.1. Un effort particulier (dans l'ordre des priorités indiquées) devrait être porté sur les thèmes et problématiques suivants, à cause de lacunes existantes ainsi qu'à cause de demandes pressantes de la part de la pratique éducative. Ceci dans l'ordre des priorités indiqué:

Priorité A

1. Détection des *nouvelles connaissances et savoir-faire* (professionnels, sociaux, personnels) rendus nécessaires par *l'évolution* rapide de certains secteurs de *la société* (ex. organisation du travail, l'informatisation, explosion de l'information, nouvelles valeurs, etc.) *et* élaboration de *réponses* appropriées de la part des *systèmes éducatifs.*
2. Analyse des causes des *déséquilibres dans l'accès à l'éducation, évaluation* critique *des réformes et des innovations* réalisées dans les décennies précédentes en vue d'*égaliser* (sans grand succès) *les chances éducatives* des individus et populations défavorisés. Nouvelles propositions dans ce secteur, ainsi que dans celui, considéré comme complémentaire, de l'épanouissement intellectuel, artistique, manuel, etc. des élèves particulièrement doués.
3. Analyse du rôle joué par l'école dans la *formation de la personnalité,* dans la *transmission des valeurs* et des attitudes du sens de la vie et du sens critique chez l'apprenant.

Priorité B

4. Etudes des potentialités et des effets escomptés (positifs et négatifs) par *l'introduction de nouvelles technologies informatisées dans l'enseignement;* analyse des expériences réalisées; élaboration et évaluation de didacticiels.
5. Analyse des *critères et processus de sélection* ayant réellement cours dans les systèmes éducatifs; analyse des interférences possibles entre les processus de sélection et les processus d'apprentissage.

Priorité C

6. Clarification des *revendications des groupes spécifiques/minoritaires envers l'éducation. Analyse des implications de ces revendications en termes de fonctionnement des systèmes éducatifs (organisation, programmes, financement, etc.).*
7. *Recherches didactiques fondamentales.* Analyse des processus d'enseignement et d'apprentissage.
8. Recherches et activités de consultation en vue d'améliorer les *relations* entre les différents enseignants, *entre les enseignants et les parents,* les responsables scolaires locaux, etc. Recherches en particulier sur les possibilités de prise en charge de ces problèmes au niveau de la formation des enseignants.

La SSRE tient à rappeler qu'il ne s'agit pas de déplacer des moyens d'un domaine à l'autre, mais bien d'augmenter l'investissement dans les domaines prioritaires, tout en maintenant le volume des recherches au moins au niveau où il est actuellement dans les autres secteurs. En effet, le développement des sciences de l'éducation est en Suisse trop récent et leur implantation insuffisamment stable pour que des capacités de recherche qui viennent d'être créées dans certains domaines puissent, sans dommage, être reconverties dans d'autres.

Tout en tenant compte des limitations et des lacunes qu'ils comportent, la SSRE est de l'avis que des exercices de «détection avancée» sont utiles en vue de déterminer les options en matière de politique de la recherche éducative.

Elle est donc prête à participer aussi à l'avenir à de tels exercices, dont les modalités seraient naturellement à étudier à la lumière de la présente expérience.

4.2 Bien qu'une partie non négligeable de la recherche en éducation se réalise sur demande des milieux de la pratique éducative (administration, enseignants, etc.), l'impact de la recherche sur cette pratique est jugé insuffisant et donc à développer. Une écoute plus attentive des besoins de la pratique de la part des chercheurs et une politique plus active et appropriée de diffusion des résultats sont considérés comme nécessaires.

4.3 Par ailleurs, et cela n'entraîne aucune contradiction avec l'objectif précédent, la SSRE estime que l'activité de recherche en éducation ne doit pas se résumer à des recherches «problem solving» à courte échéance. Les instances finançant la recherche en éducation devraient accepter qu'une certaine partie du temps global de celle-ci soit consacrée à l'élucidation de questions touchant aux bases philosophiques, éthiques, idéologiques, historiques et épistémologiques sur lesquelles se construit la recherche spécifique en question.

Tableau comparatif *Prévisions (pour les prochaines 5 à 10 années) - objectifs de développement des sciences de l'éducation*

Objectifs

Priorité A

1. Détection des nouvelles connaissances et savoir-faire (professionnels, sociaux, personnels) rendus nécessaires par l'évolution rapide de certains secteurs de la société (ex. organisation du travail, l'informatisation, l'explosion de l'information, nouvelles valeurs, etc.) et élaboration de réponses appropriées de la part des systèmes éducatifs.

2. Analyse des causes des déséquilibres dans l'accès à l'éducation, évaluation critique des réformes et des innovations réalisées dans les décennies précédentes en vue d'égaliser (sans grand succès) les chances éducatives des individus et populations défavorisés. Nouvelles propositions dans ce secteur, ainsi que dans celui, considéré comme complémentaire, de l'épanouissement intellectuel, artistique, manuel, etc. des élèves particulièrement doués.

3. Analyse du rôle joué par l'école dans la formation de la personnalité, dans la transmission des valeurs, des attitudes, du sens de la vie et du sens critique chez l'apprenant.

Priorité B

4. Etudes des potentialités et des effets escomptés (positifs et négatifs) par l'introduction de nouvelles technologies informatisées dans l'enseignement; analyse des expériences réalisées; élaboration et évaluation de didacticiels.

5. Analyse des critères et processus de sélection ayant réellement cours dans les systèmes éducatifs; analyse des interférences possibles entre les processus de sélection et les processus d'apprentissage.

Priorité C

6. Clarification des revendications des groupes spécifiques/minoritaires envers l'éducation. Analyse des implications de ces revendications en termes de fonctionnement des systèmes éducatifs (organisation, programmes, financement, etc.).

7. Recherches didactiques fondamentales. Analyses des processus d'enseignement et d'apprentissage.

8. Recherches et activités de consultation en vue d'améliorer les relations entre les différents enseignants, entre les enseignants et les parents, les responsables scolaires locaux, etc. Recherches en particulier sur les possibilités de prise en charge de ces problèmes au niveau de la formation des enseignants.

Prévisions

1. L'augmentation, observée ces dernières années, du volume, actuellement déjà important, des recherches portant sur les "relations entre éducation et vie active (formation professionnelle, marché du travail, nouvelles compétences nécessaires en raison de l'évolution du travail, etc.) et plus généralement entre éducation et société (vie culturelle, sociale, civique, développements au niveau de la jeunesse, des personnes âgées, des femmes, etc.)" devrait se poursuivre. (A noter cependant que le PNR EVA est aussi arrivé à son terme).

---

4. Il paraît difficile de faire des prévisions concernant le volume (actuellement important) des recherches sur "les inégalités des chances éducatives et leur compensation (cf. groupes ou régions défavorisés, minoritaires, handicapés)". Nous pensons néanmoins que le fléchissement prévu par les chercheurs dans ce domaine sera moins marqué dans la réalité et que le volume de ces recherches demeurera assez important.
9. Les recherches sur "les réformes, les innovations (en particulier de structure)" resteront probablement à leur volume actuel relativement modeste.

---

9. Les recherches sur "les relations entre (les aspects cognitifs) du développement de l'enfant et les processus d'apprentissage", sur "les relations entre école et développement des valeurs, des attitudes et de la personnalité de l'élève" resteront probablement à leur volume actuel relativement modeste.

---

2. Les recherches concernant "l'application de l'informatique et d'autres technologies nouvelles à l'éducation" vont sûrement connaître un accroissement très significatif et atteindre un volume important.

---

8. Les recherches sur "l'évaluation, la sélection et l'orientation de l'élève", dont le volume est aujourd'hui loin d'être négligeable, risquent de subir un fléchissement.

(4 Il paraît difficile de faire des prévisions concernant le volume (actuellement important) des recherches sur "les inégalités des chances éducatives et leur compensation (cf. groupes ou régions défavorisés, minoritaires, handicapés)". Nous pensons néanmoins que le fléchissement prévu par les chercheurs dans ce domaine sera moins marqué dans la réalité et que le volume de ces recherches demeurera assez important.)

---

5. Nous devrions assister à un certain développement des recherches sur la didactique générale et sur les interactions sociales au sein de la classe, qui se situeront à un niveau non négligeable.
6. Un tassement des recherches (dont le volume actuel est assez important) portant sur les curricula, les programmes, les moyens d'enseignement (traditionnels) et sur les didactiques spécifiques aux différentes disciplines devrait intervenir, bien que les besoins des politiques éducatives assureront probablement le maintien d'un volume non négligeable.

---

7. La "situation et le rôle des maîtres, leur formation et leur relation avec les familles" se maintiendront à un niveau non négligeable.

---

3. Le volume des recherches portant sur "les objectifs, les structures et le fonctionnement du système éducatif du point de vue de la planification et de la politique de l'éducation" devrait avoir une tendance à l'expansion et se situer finalement à un niveau assez élevé.

---

10 Il est par ailleurs possible que des thèmes qui alimentent les débats sur la scène internationale, comme celui sur la "qualité de l'éducation", puissent trouver à l'avenir un écho plus favorable en Suisse qu'actuellement.

4.4
Dans la même perspective il est indispensable de veiller au maintien d'un équilibre convenable entre recherche fondamentale et recherche appliquée et entre recherche mandatée et recherche libre en sciences de l'éducation. Si tel n'était pas le cas, on verrait peu à peu une diminution de la qualité des recherches appliquées qui n'aurait plus d'instruments théoriques sur lesquels s'appuyer, ou deviendraient dépendantes de l'étranger.

5. Evaluation de l'exercice DAPR-SE

Tout en tenant compte d'un certain nombre de limitations et de lacunes, la SSRE est de l'avis que de tels exercices de «détection avancée» sont utiles en vue de déterminer les options en matière de politique de la recherche éducative.

Elle est donc prête à participer aussi à l'avenir à de tels exercices, dont les modalités seraient naturellement à étudier à la lumière de la présente expérience.

Phase de réalisation et auteurs du rapport

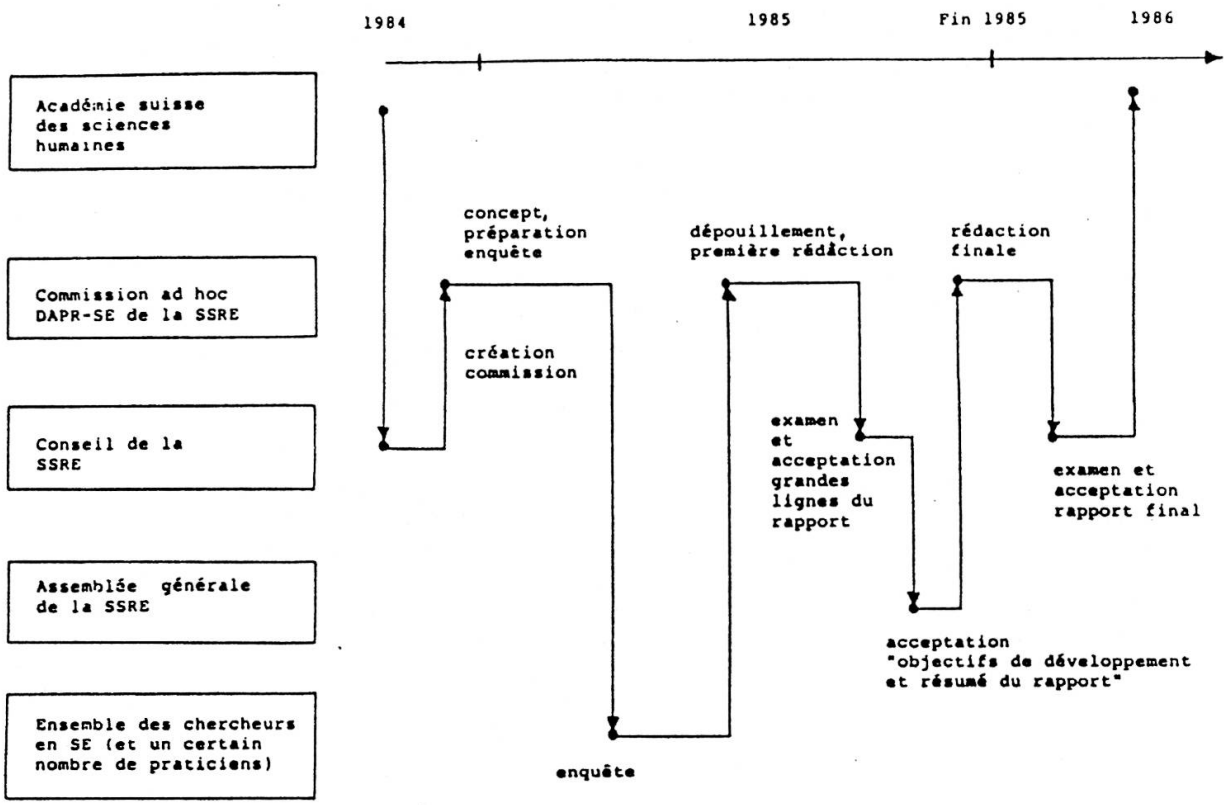

Le Conseil de la SSRE a mandaté la Commission ad hoc suivante en vue de mettre sur pied le présent rapport:

- Prof. A. Cotti, dir. de l'Ecole normale de Lugano
- M. A. Gretler, dir. du Centre suisse de coordination pour la recherche en matière d'éducation de Aarau
- Prof. D. Hameline, Uni de Genève
- Dr. R. Klaghofer, Uni de Fribourg
- Prof. F. Oser, Uni de Fribourg, président de la SSRE
- Dr. J.-L. Patry, Uni de Fribourg
- Prof. A.-N. Perret-Clermont, Uni de Neuchâtel et Genève
- Dr. E. Poglia, chef de section à l'OFES, Berne et Uni de Genève (présidence)
- M. J.-A. Tschoumy, directeur de l'IRDP, Neuchâtel
- Prof. T. Weisskopf, Uni de Berne
- Mme C. Zoells-Kessner et Mme M. Micheloni ont collaboré à la réalisation et au dépouillement des résultats de l'enquête auprès des chercheurs et des praticiens

Les «objectifs de développement» ont été acceptés par l'Assemblée générale de la SSRE le 18.10.1985.

La version définitive du rapport a été examinée et acceptée par le Conseil de la SSRE le 31.01.1986.

NOTES

1 Cf. enquête menée par la SSRE en 1985 auprès des chercheurs suisses en éducation et d'un certain nombre de praticiens.

2 Notons qu'il n'est pas aisé de délimiter l'étendue et les caractéristiques de ces différentes approches ou disciplines: en effet, les différents chercheurs n'en donnent pas toujours des définitions concordantes.

3 Cf. Travaux préparatoires pour le «Plan de développement des sciences de l'éducation».

4 A noter cependant qu'en partie cette évolution a été provoquée par l'impulsion donnée par le PNR EVA et que celui-ci est arrivé à son terme. Le maintien de ce trend positif dépendra donc aussi de la volonté et de la capacité des instances compétentes de maintenir en activité «le potentiel humain de recherche» suscité par le PNR EVA.

5 De l'avis de l'ensemble des chercheurs, cette problématique de recherche a déjà subi un fléchissement depuis les années 60-70 à nos jours. A noter cependant qu'une partie des thèmes qui portent sur l'«informatique dans l'enseignement» pourraient aussi être classés dans cette catégorie (ex. «informatique comme moyen d'enseignement»).

6 Par exemple celui sur la «qualité de l'éducation».

7 Ces objectifs ont été approuvés par l'Assemblée de la SSRE le 18.10.85

ZUSAMMENFASSUNG

Die Bildungsforschung in unserem Land: Welche Zukunft?

Voraussehen ist schwierig, ... besonders in die Zukunft, ... und noch schwieriger, wenn es sich um die Bildungsforschung handelt, ... speziell in der Schweiz.

Trotzdem hat eine ad-hoc Kommission der Schweiz. Gesellschaft für Bildungsforschung gerade dies im Rahmen des Projekts Forschungspolitische Früherkennung, das vom Schweiz. Wissenschaftsrat lanciert wurde, versucht. Der Beitrag stellt eine Zusammenfassung der Resultate des Projekts dar. Nach einer kurzen Uebersicht über die gegenwärtige Situation der schweiz. Bildungswissenschaften (Institutionen, Personen, Finanzierung) stellt er Voraussagen über ihre Entwicklung in den nächsten 5 bis 10 Jahren vor, unter besonderer Berücksichtigung der Forschungsthemen und -problematiken. Die von der SGBF angenommenen Entwicklungsziele vervollständigen das Bild.

SUMMARY

Educational research in Switzerland: future plans

Looking ahead is difficult, ... especially to the future, ... and still more difficult when educational research is concerned, ... specifically Switzerland.

Nevertheless, an ad-hoc commission of the Swiss Society of Educational Research tried to do just that, within the framework of the project «Early recognition in research policy», which the Swiss Council of Science had launched. The paper presents a summary of the project's results. After a short overview of the present situation of the Swiss educational research (institutions, persons, financing), it presents the forecasts about the development of this research during the next 5 to 10 years, with special regard to the themes and problematics of research.

The aims of development adopted by the Society for Educational Research complete the picture.